

Habilitation électrique BT et HT

B1, B1V, B2, B2V, BR, BC, H0, H1, H1V, H2, H2V, HC



Durée : 28 heures

Nb Participants : 12 maximum

Personnes concernées

Personnel électricien intervenant sur des installations basse-tension et haute tension, chargé d'exécuter des consignations, d'exécuter et/ou diriger des travaux.

Pré-requis

Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

Objectifs

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'analyser le risque électrique dans son activité.
- Avoir un comportement adapté lors des consignations électriques.

Programme

Partie théorique :

- Sensibilisation aux risques électriques.
- Prévention des risques électriques.
- Publication NF C 18-510.
- Opérations dans l'environnement.
- Travaux hors tension en BT.
- Interventions en BT.
- Appareillage électrique BT.
- Travail en Sécurité en HT : les différents travaux hors tension, rôles des différents acteurs des travaux, organisation de la zone de travail en haute tension, éliminer un risque de présence de tension, le matériel électrique, documents applicables, mesures de prévention à mettre en place en haute tension, risques liés aux essais.

Partie pratique :

- Mises en situation.

Évaluation et validation

A l'issue de l'évaluation théorique et pratique, le formateur sera en mesure d'émettre un avis écrit permettant au chef d'établissement d'habiliter son personnel en conséquence.

BTHT-01.2019

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Carole DEVASSY

courriel : c.devassy@neoprev.com

Téléphone : 02.31.53.82.18

NEO PREV

7 Rue Sophia Antipolis

14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

<http://www.neoprev.com>